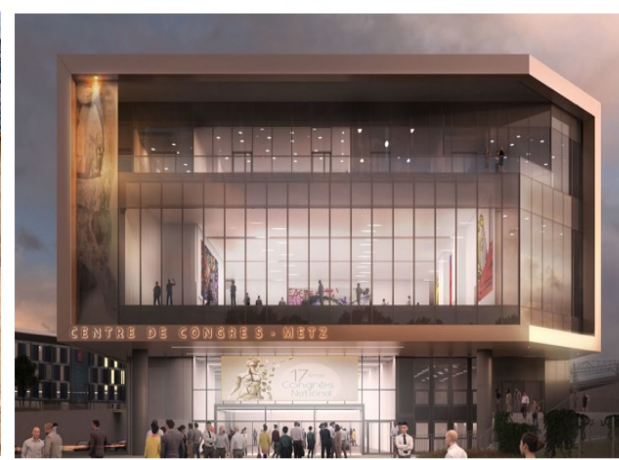
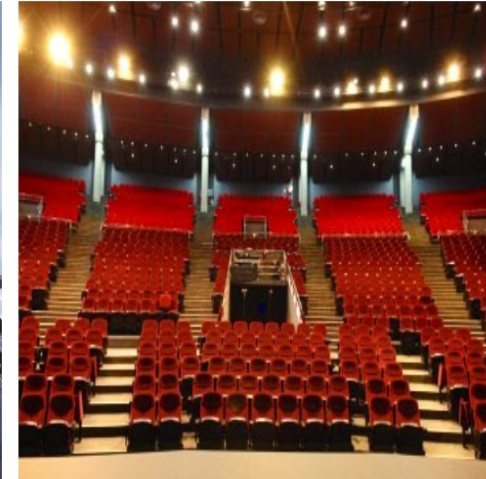


Coach
omnium



PANORAMA 2024 SUR LES CENTRES DE CONGRÈS & PARCS DES EXPOSITIONS FRANÇAIS



Société d'études & de conseil
spécialisée dans le tourisme, les
MICE & l'hôtellerie depuis 1991

73 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 88 80 38 18
www.coachomnium.com

Votre contact pour ce dossier :
Perrine Edelman





Préalable	3
Quelques définitions	4
Évolution de l'offre	5
Les ouvertures récentes	8
Les projets en cours	11
Les investissements	13
La certification environnementale	14
Iso 20121, la seule norme internationale dédiée à l'évènementiel	15
Autres labels et certifications	16
La RSE / Développement Durable	17
Exemples de sites engagés	18
Les gestionnaires	19
Qui gère les Palais des Congrès & Parcs des Expositions ?	20
Enquête auprès des exploitants	23
Méthodologie	24
Tendances de fréquentation 2023 - Les essentiels	25
Tendances de fréquentation 2023 - Volume de manifestations accueillies	26
Tendances de fréquentation 2023 - Typologie des manifestations accueillies	27
Tendances de fréquentation 2023 - Envergure et capacité des manifestations accueillies	28
Tendances de fréquentation 2023 - Secteurs d'activités des manifestations accueillies	29
Tendances de fréquentation 2023 - Durée et saisonnalité des manifestations accueillies	30
Tendances de fréquentation 2023 - Anticipation et évolution dans les manifestations accueillies	31

- **Coach Omnium** est fortement engagé dans les études et l'observation des MICE depuis sa création en 1991. Le cabinet a déjà réalisé plusieurs études spécifiques sur les Centres de Congrès et Parcs des Expositions en France. La dernière datant d'avant Covid (2018), nous avons voulu faire un point sur **les évolutions du marché**.
- Dans cette étude 2024, nous nous sommes attelés plus particulièrement à **la province**, la CCI de Paris Ile-de-France publiant déjà chaque année une étude « tourisme d'affaires » portant sur l'activité des 21 principaux sites d'exposition et de congrès **franciliens**, même si nous évoquons quelques acteurs majeurs en Île-de-France.
- Notre étude de 2015 et, à plus forte raison, celle de 2018 mettaient en exergue un enrichissement de l'offre qui s'est poursuivie ces dernières années, plutôt au profit **d'importants chantiers de rénovation**. Le Covid a suscité une vague de remises en question sur ce marché fortement impacté par les restrictions de déplacement et la distanciation. **De nouvelles structures ont également vu le jour**. On peut, par exemple, citer les 2 mastodontes que sont le MEETT de Toulouse ouvert en 2020 et le CO'MET à Orléans inauguré en 2023.
- Autre explication de l'intensification des programmes de rénovation, la nécessaire **prise en compte des préoccupations environnementales et de la RSE**, tant par les prestataires que par leurs commanditaires de MICE. Elle fait dorénavant partie des défis majeurs des Centres de Congrès et Parcs des Expositions, alors même que l'on n'en entendait encore peu parler il y a 10 ans dans ce secteur énergivore. Plus de 6 exploitants de Centres de Congrès et Parcs des Expositions sur 10 observent des **directives plus fortes en matière de RSE / développement durable** dans l'organisation des événements. La gestion durable des sites fait dorénavant partie de leur quotidien et le succès de la certification 20121 dédiée à l'évènementiel est une preuve de l'intérêt porté au sujet. Parallèlement, dans le secteur du bâtiment, le cadre réglementaire se durcit pour intégrer les enjeux du développement durable.
- Le **mode de gestion qui tend à se développer depuis ces dernières années est mixte** via des établissements ou sociétés financés en grande partie par la collectivité, la SPL (Société Publique Locale) s'avérant plutôt privilégiée. Afin de conserver un œil sur l'exploitation de leurs bâtiments sans toutefois devoir assumer leur gestion directe, les collectivités locales (communes et intercommunalités le plus souvent) semblent intéressées par cet outil plus souple qu'une régie et qui peut, en outre, permettre l'exploitation combinée de plusieurs structures complémentaires. Néanmoins, certaines préfèrent déléguer et font appel à des acteurs privés ayant une expertise dans le domaine, notamment pour les grosses structures, ce qui est le cas des dernières grandes ouvertures PEX Strasbourg, CO'MET Orléans, MEETT Toulouse exploités par GL Events.
- Finalement, après 3 années marquées par le Covid et des présomptions de « *ce ne sera plus jamais comme avant* », le marché des **congrès, salons et grands évènements semble bel et bien reparti pour renouer avec son niveau d'avant Covid**. Plus de la moitié des structures interrogées ont observé une hausse d'activité en 2023 comparé à 2022 (encore marquée par des restrictions) et pour plus de 4 sur 10 la hausse se poursuit en 2024 !

• Palais des congrès

Le Ministère chargé du tourisme définit les centres de congrès comme « *un lieu qui possède un auditorium, des salles de sous-commissions, une surface d'exposition, un espace de restauration, des équipements techniques appropriés à la tenue de conférences.* » Le centre de congrès serait donc un lieu offrant des prestations spécifiques à destination des congrès et conventions. Néanmoins, depuis une quinzaine d'années, les centres de congrès tendent à se diversifier, devenant de plus en plus multifonctionnels pour attirer un public multi-cibles et optimiser ainsi leur remplissage. Dotés le plus souvent de nombreuses salles de sous-commissions, ils ne boudent pas non plus les séminaires, plus petits que les conventions.

• Parcs des expositions

Le code du commerce définit le parc d'expositions comme « *un ensemble immobilier clos indépendant, doté d'installations et d'équipements appropriés ayant un caractère permanent, qui accueille, pendant tout ou partie de l'année, des manifestations commerciales ou autres, à caractère temporaire.* » La pièce maîtresse de ces établissements est son (ses) hall(s) d'expositions ; mais ils peuvent potentiellement abriter également des salles de réunions, auditoriums et des espaces modulables pour différents types de réceptions ou de congrès.

• Congrès

Il s'agit d'un événement à l'initiative d'un ou plusieurs organismes (entreprises privées, associations professionnelles ou politiques, sociétés savantes, pouvoirs publics, organisations internationales et inter-gouvernementales, universités, centres de recherches, syndicats, fédérations, etc.), avec participation financière des congressistes, au cours duquel des participants de différents horizons se réunissent à un moment donné et sur un lieu déterminé, à forte valeur ajoutée pédagogique ou cognitive, dont l'objectif est la diffusion, l'échange des connaissances et la confrontation des expériences sur un thème donné, plutôt scientifique, politique ou institutionnel, entre spécialistes d'une discipline.

• Salon

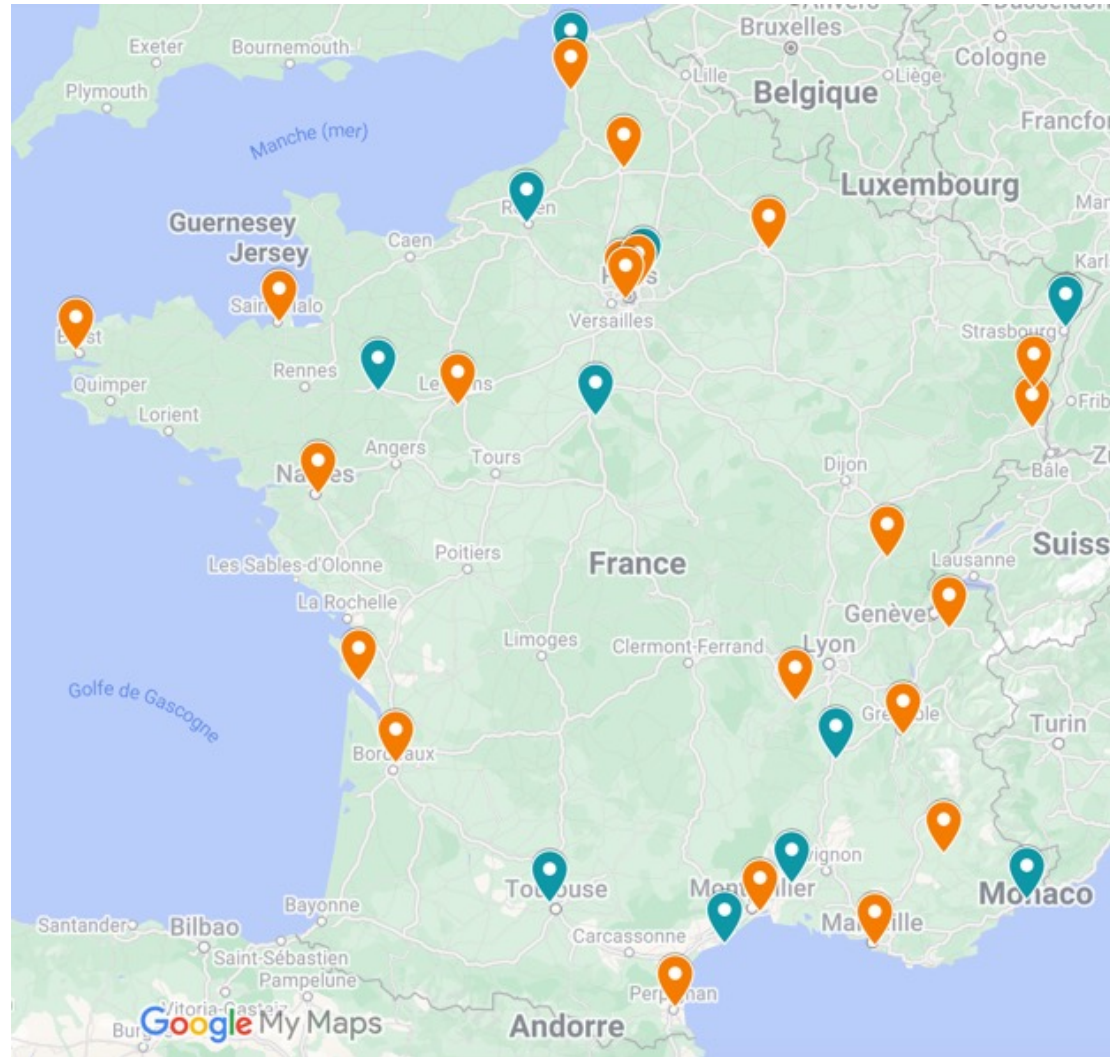
Un salon, pouvant être appelé foire, est un événement à but commercial s'adressant à des visiteurs professionnels et/ou grand public. Il rassemble des spécialistes d'un même secteur économique dans le but de développer et fidéliser sa clientèle, d'accroître sa notoriété / visibilité et ses ventes. Il a généralement lieu dans un Parc des Expositions ou un Palais des Congrès.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE

***LES CENTRES DE CONGRÈS & PARCS
DES EXPOSITIONS FRANÇAIS***



- Sur l'ensemble de la France métropolitaine, sont implantés un peu plus de **200 centres de congrès, parcs des expositions et espaces multimodaux**, lieux de prédilection des congrès et salons/foires.
- Nous avons recensé **une douzaine d'ouvertures récentes et à venir**, ainsi qu'une **vingtaine de programmes de rénovation**, modernisation, extension de centres de congrès et parcs des expositions.
- La répartition géographique des projets met en lumière une diagonale du vide. Tandis que le Nord-Ouest et le quart Sud-Est présentent une plus forte dynamique.



Ouvertures récentes et à venir



Rénovations récentes, en cours et à venir

Nous présentons dans les pages qui suivent des **ouvertures récentes et projets en cours** (recensement non exhaustif). Ce vent de nouveauté crée une émulation. Parallèlement, de nombreux établissements ont entamé des **rénovations** ou en projettent.

On peut citer, par exemple :

- La rénovation, la modernisation et l'extension du **Palais des Congrès du Touquet** qui a impliqué une fermeture de près de 2 ans et permis la construction de l'auditorium Maurice Ravel d'une capacité de 1.156 places.
- La rénovation du **Parc des Expositions et centre de congrès de Saint-Étienne** avec la reconstruction du Parc des Expositions (rénovation profonde des halls A et B, création de 5 salles de réunion et d'un espace réceptif) rouvert en 2021, remaniement de l'amphithéâtre du Centre de Congrès et installation d'équipements plus modernes, transformation de la Verrière Fauriel (ex-siège administratif de Manufrance) en lieu réceptif (ouvert en septembre 2020).
- La **réouverture du CNIT à La Défense**. Fermé depuis 2015 en raison des travaux de la gare de La Défense (dont la prolongation du RER E). Le site de congrès a bénéficié d'importants travaux et dispose aujourd'hui de 5.000 m² d'espaces polyvalents, 2 amphithéâtres (1.200 et 750 places), 1.000 m² de foyers d'accueil, un hall d'exposition.

Parmi les rénovations et modifications en cours :

- Le vaste programme d'agrandissement du **Parc des Expositions de Mulhouse** qui intègre la construction de la nouvelle Halle 3000 Nord, la rénovation des 10.000 m² de halls et la création d'un espace congrès (programmé pour 2026-2027).
- Le projet du **Parc des Expositions de Montpellier** qui comprend une extension des surfaces d'exposition du hall B2, la construction sur d'anciens halls de 2 modules de respectivement 7.000 m² et 14.000 m².

Création ou rénovation, l'amélioration et la modernisation du parc français des espaces de congrès et d'expositions sont encourageantes, d'autant qu'une attention soutenue est portée à la performance énergétique, enjeu majeur des secteurs du BTP et de l'évènementiel, à fort impact environnemental. Pour autant, cette recrudescence de projets à coup de millions, voire de centaine de millions d'euros, interroge dès lors **où elle ne s'accompagne pas nécessairement d'une intensification de la demande**, mais d'un rattrapage après Covid, et que la demande reste essentiellement locale (départementale à régionale – cf. enquête auprès des exposants), à l'exception de quelques destinations. Certains projets ont d'ailleurs été abandonnés : Parc des expositions de Rodez Agglomération ou le nouveau centre de congrès d'Annecy.

Les parts du gâteau risquent-elles alors de se réduire ? La question reste en suspens et inégale en fonction des territoires.

• CO'Met Orléans

Inauguré en janvier **2023**, CO'Met se situe au Sud du centre-ville d'Orléans et est accessible en tramway. Il couvre 50.000 m² de surface au sol et réunit 3 structures :

- le Palais des Congrès compte un auditorium de 1.000 places et 5 salles de sous-commissions entièrement modulables totalisant 800 m².
- le Parc des Expositions couvre 14.590 m², extensible jusqu'à 17.500 m² avec le parterre de l'Arena et le grand hall, articulé en 4 halls indépendants.
- l'Arena, dédiée aux évènements sportifs et culturels, dispose d'un plateau de 3.000 m² et de tribunes modulables pouvant accueillir jusqu'à 10.000 visiteurs.
- + le Zénith (construit en 1996) de 5.000 places assises.

En matière environnementale, les options retenues sont la géothermie et le photovoltaïque, ainsi qu'une construction respectant la Réglementation Thermique 2012 moins 50 %.

- Il est géré par GL Events.
- Coût : 160,4 M€.

• PEX Strasbourg

Le Parc des Expositions de Strasbourg, inauguré en septembre **2022**, se trouve dans le quartier du Wacken au Nord du centre-ville. Il fait partie d'un projet d'aménagement plus large, incluant le Palais de la Musique et des Congrès adjacent. L'objectif est de permettre à la destination d'accueillir entre 30 % et 50 % de manifestations supplémentaires à horizon 2025.

Le PEX est composé de 5 halls et une nef de 17m de hauteur. Il totalise une surface de 24.000 m².

Il a été conçu dans un souci de performance énergétique : technique de *geocooling* connecté à la nappe phréatique, 5.000 m² de panneaux photovoltaïques, toiture percée apportant lumière et ventilation naturelles,...

- Il est géré par GL Events.
- Coût : 120 M€.



CO'Met Orléans



PEX Strasbourg

• Palais des congrès Jacques Chirac de Valence

Inauguré en **2022**, le Palais des Congrès Jacques Chirac se situe à la frontière du centre historique. Il réunit un centre de congrès et un parc des expositions en un seul bâtiment sur une surface totale de 10.000 m².

Il dispose d'une surface d'exposition de 6.900 m² modulables en 4 halls, 1 auditorium de 500 places (avec gradins rétractables et ajustables) implanté au sein de l'espace d'exposition, 10 salles de réunions de 45 à 140 m².

Des efforts ont été portés sur la performance énergétique du bâtiment via l'isolation et l'installation de 5 blocs de pompes à chaleur notamment, l'acoustique pour limiter la pénibilité des visiteurs et exposants, le traitement des déchets, l'éclairage (détecteurs de mouvements, LED pour l'éclairage et la technique),...

- Il est exploité par la SPL Valence Romans Tourisme qui gère aussi l'Office de Tourisme.

- Coût : 19 M€.

• L'Espace Mayenne à Laval

L'Espace Mayenne se trouve au sein de l'éco quartier Ferrié au Nord-Ouest du centre-ville. Ce site événementiel multifonctionnel (culturel, professionnel et sportif) a été inauguré en juillet **2021**.

Le bâtiment couvre près de 11.000 m² et compte notamment 2 salles modulables de 4.500 places et 1.900 places assises max dont 800 en gradins, 1 amphithéâtre avec gradins amovibles (493 places), des espaces de réceptions, 3 salles de séminaires, 1 terrasse couverte de 117 m² ainsi qu'un mur d'escalade de 16m de haut homologué pour les compétitions internationales.

Le bâtiment est performant sur le plan énergétique grâce notamment à une conception compacte qui limite l'imperméabilité des sols, le raccordement au 1^{er} réseau de chaleur en France, alimenté par la valorisation énergétique de combustibles solides de récupération, l'optimisation de l'isolation du bâtiment.

- Il est géré par la SPL Espace Mayenne.

- Coût : 42 M€.



• MEETT Toulouse

Le Parc des Expositions et Centre de Conventions & Congrès nommé MEETT a ouvert ses portes en **septembre 2020** à Aussonne, au Nord-Ouest de Toulouse, à proximité de l'aéroport de Toulouse Blagnac. Il s'étend sur 55 ha et compte :

- un hall d'exposition de 40.000 m² entièrement modulable en 7 halls,
- un centre de congrès & conventions de 15.000 m² abritant une plénière de 744 à 3.364 places avec tribune rétractable, 12 salles de réunions, 9.000 m² d'espace d'expositions, accueil restauration,
- 95.000 m² d'espaces complémentaires.

Le MEETT est certifié « Haute Qualité Environnementale & 4 étoiles en énergie ». Il s'agit d'un bâtiment à énergie positive grâce au raccordement du site au réseau de chaleur d'Aéroconstellation pour le chauffage, la création d'une centrale géothermique pour les besoins de chauffage et climatisation, l'installation d'un parc de 3 hectares d'ombrières photovoltaïques pour la production d'électricité pour tout le site. Les matériaux utilisés pour la construction sont issus de l'ancien Parc des Expositions de Toulouse.

- Il est exploité par GL Events.
- Coût : 311 M€.

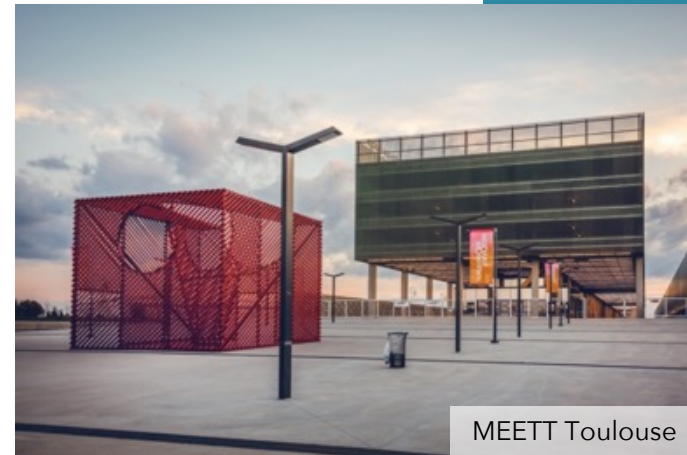
• Palais des congrès Cap d'Agde Méditerranée

Le Palais des Congrès est situé à l'entrée du Cap d'Agde, dans un nouveau quartier éco-responsable comprenant également le Casino Barrière. Il a été **inauguré en avril 2019**.

Il couvre un Hall d'accueil de 300 m² entièrement modulable, une salle panoramique de réceptions de 368 m², un auditorium de 1.145 places et 6 salles de réunions de 30 à 140 places assises.

La géothermie marine est utilisée pour le chauffage et la climatisation du bâtiment et de l'ensemble du quartier.

- Coût : 33 M€.



• L'Illiade à Chartres

Un nouveau parc d'expositions est en cours de construction au Nord-Est de Chartres pour remplacer l'actuel Chartreexpo vieillissant. Sur 10.405 m² il comprendra un parvis, un hall d'accueil, une halle modulable, une salle de restauration et des espaces administratifs et techniques.

Les travaux ont débuté en 2022 et la livraison est prévue pour **septembre 2024**.

Le choix a été fait de faire entrer le projet dans la réglementation thermique 2012.

- Coût prévisionnel : 30 M€.



Projet L'Illiade à Chartres

• L'Embarcadère à Boulogne-sur-Mer

Le Palais des spectacles et des congrès de Boulogne-sur-Mer est situé sur le site de l'Éperon, entre ville et port.

Il comprendra une grande salle de 1.800 m² d'une capacité de 3.000 places assises/debout et de 1.647 places en configuration assise, et une autre salle de 200 places assises, ainsi que 2 salles de sous-commissions et un foyer.

L'inauguration de l'Embarcadère est projetée en **septembre 2024**.

- Coût prévisionnel : 17 M€.



L'Embarcadère à Boulogne-sur-Mer

• Le Palais des Congrès de Nice

Le port de Nice devrait accueillir un nouveau Palais des Congrès à hauteur du quai Infernet pour remplacer l'Acropolis en cours de destruction.

Il pourrait couvrir 10.000 m² avec un auditorium de 1.500 places.

Le projet est prévu pour le Sommet des Nations Unies sur l'Océan qui se tiendra en **juin 2025** ; mais, les travaux n'ont pas commencé.

- Financement : particularité de ce projet, il serait financé à 90 % par l'ONU et l'Etat Français.



Projet Palais des Congrès Nice

• Centre de Congrès de Nîmes

Le projet sera situé au cœur du centre-ville de Nîmes. Le programme prévoit sur 17.000 m² la création d'un auditorium de 700 places avec une capacité ajustable, un hall d'exposition, des salles de réunions et un restaurant avec terrasse au dernier niveau.

Certifié par les labels « Bâtiment Durable Occitanie » et BREEAM, le palais des congrès sera un bâtiment bioclimatique usant de matériaux recyclés et biosourcés. 90 % des besoins seront couverts par la géothermie.

La livraison est prévue en **2025**.

- Coût prévisionnel : 35 M€.

• Centre de congrès de Rouen

Rouen accueillera prochainement un nouveau centre de congrès sur l'îlot dit « Lapeyre » du nom de l'enseigne commerciale actuellement installée, à côté du port de plaisance.

Il couvrira plus de 12.500 m² comprenant notamment un auditorium de 1.000 places et une 2^{ème} salle de 400 places.

Le résultat du concours de maîtrise d'œuvre est prévu pour novembre 2024 et la livraison du bâtiment pour **janvier 2031**.

- Coût prévisionnel : 40 M€.

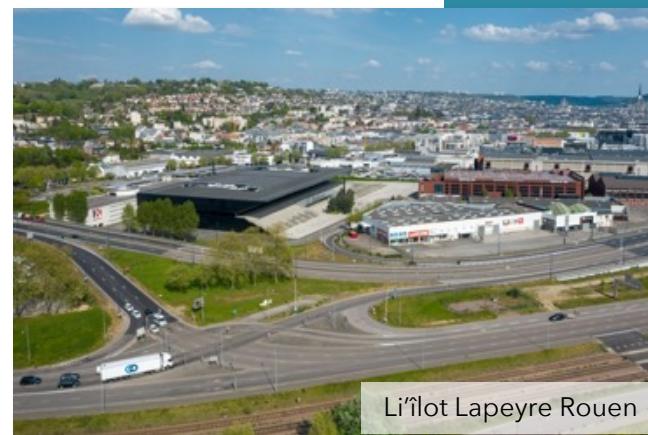
• International Trade Center ITC Paris Charles de Gaulle

L'objectif est de créer un centre de congrès voisin du Hub Charles de Gaulle permettant d'accueillir 10.000 personnes, ainsi que 3 halls d'expositions de 37.000 m², complétés par des bureaux, des restaurants et plus de 1.800 chambres d'hôtels de différentes gammes. La surface totale du projet couvre 13 hectares pour un montant estimé à 750 M€.

La **date de livraison n'est pas définie**. Initialement le début des travaux avait été envisagé en 2018.



Projet Centre de Congrès Nîmes



L'îlot Lapeyre Rouen



ITC Paris Charles de Gaulle

Les investissements

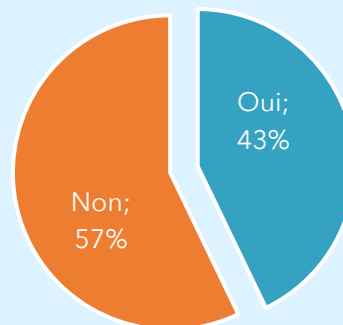
Données issues de l'enquête qualitative on-line menée au 1^{er} trimestre 2024 par Coach Omnium auprès de centres de congrès et parcs d'exposition de Province.

Avez-vous réalisé ou avez-vous en projet des investissements d'envergure ?

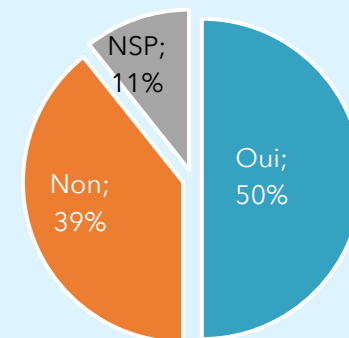
Plus de 4 structures sur 10 ont réalisé des investissements d'envergure au cours des 4 dernières années. Il s'agit en grande partie de l'installation d'équipements digitaux et/ou de sonorisation, vidéo, éclairage, ainsi que la rénovation des bâtiments.

La moitié des établissements ont des projets d'investissements d'envergure pour 2024/2025. Les projets sont assez variés : équipements techniques, digitaux, réhabilitations partielles ou complètes, création de nouvelles offres (restauration, salles de séminaires, terrasse).

Réalisé au cours des 4 dernières années



En projet pour 2024/2025

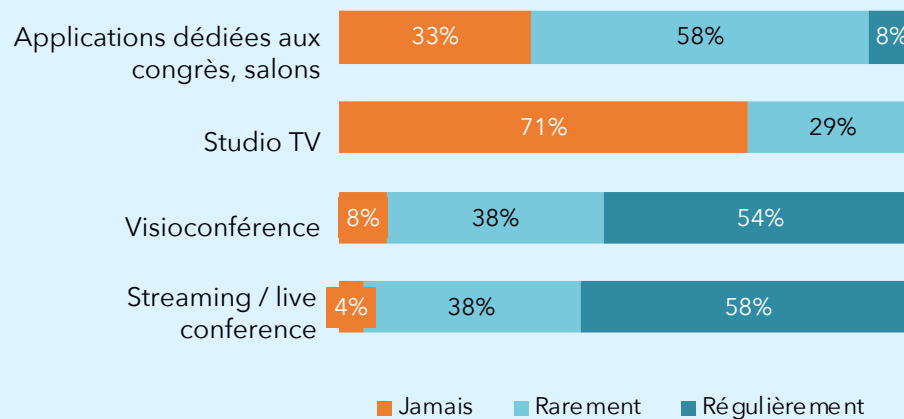


Équipements numériques demandés

Près de la moitié des structures se sont équipées en outils numériques au cours des 4 dernières années.

Si la visioconférence et le streaming sont devenus des outils communs, notamment depuis le Covid, les studios TV n'ont pas bénéficié d'autant d'emprise ; ils sont peu requis auprès des parcs des expositions et tous les centres de congrès n'en sont pas dotés. Les applications dédiées sont loin d'être systématiques et sont plutôt gérées par des prestataires extérieurs dédiés.

Toutes les structures interrogées disposent du Wifi haut débit, un indispensable, dont la moitié le propose gratuitement et l'autre moitié payant.



CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

*LES CENTRES DE CONGRÈS & PARCS
DES EXPOSITIONS FRANÇAIS*



Iso 20121, la seule norme internationale dédiée à l'évènementiel

La **certification ISO 20121** a été créée dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012. Il s'agit d'une norme internationale dédiée aux « *systèmes de management responsable appliqués à l'activité évènementielle* », premier secteur à avoir intégré une démarche standardisée de développement durable.

Elle s'adresse à tout organisme impliqué dans la planification, la gestion ou l'organisation d'évènements de tous types et de toute envergure.

Elle propose un cadre complet pour **la planification et la gestion d'événements durables** tenant compte à la fois des impacts sociaux, économiques et environnementaux.

- Sur le **plan social**, elle encourage l'inclusion, la diversité et l'équité dans la planification et la mise en œuvre des événements.
- Sur le **plan économique**, elle favorise une gestion efficace des ressources et des coûts, ce qui peut conduire à une meilleure rentabilité à long terme pour les organisateurs d'événements.
- Sur le **plan environnemental**, elle s'attèle au respect d'un certain nombre de critères portant notamment sur la gestion des déchets, la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, ainsi que la promotion des transports durables pour les participants.

Elle constitue ainsi un **outil pour aider les structures évènementielles** (lieux de réception, fournisseurs, agences, associations, collectivités locales,...) à **réaliser une démarche écoresponsable** dans l'organisation d'évènement.

Après 12 ans, la norme a été révisée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 et UNIMEV pour l'adapter aux nouveaux enjeux, pratiques et ambitions du secteur évènementiel. Ce sont les membres de la commission française de normalisation appuyés par l'AFNOR qui ont assuré la rédaction de la nouvelle version du texte. L'édition 2024 de la norme met l'accent sur l'héritage social, l'inclusivité et les divers moyens de démontrer la conformité.

• Les étapes de la certification :

1. Visite
d'évaluation
(facultative)

2. Audit initial

3. Restitution de
l'audit

4. Certification

5. Surveillance et
renouvellement

La norme Iso 20121 rencontre un **gros succès en France depuis ces dernières années**, détrônant les autres labels environnementaux. Lors de notre précédente étude, seuls 6 établissements de congrès et d'exposition étaient certifiés.



La norme Iso 20121, c'est
712 établissements
certifiés dans le monde,
dont 45 % en France (**487**).

Données Unimev

Autres labels et certifications

• La Charte Qualité & Développement Durable France Congrès

Cette charte certifie les centres ou palais des congrès respectant des engagements (au nombre de 25) répertoriés selon 3 grands principes : accompagner le client pour un événement réussi, communiquer et sensibiliser sur l'écoresponsabilité, agir en faveur de la préservation de l'environnement. Elle s'adresse aux membres de France Congrès. 20 ont obtenu cette certification.

• Le label Prestadd

Ce label, créé en 2011 par le Synapse (Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel), s'adresse aux prestataires (de service et technique) du spectacle et de l'événementiel. Il constitue un outil pour les accompagner dans leurs démarches en faveur du développement durable.

Les autres normes et certifications ne sont pas spécifiquement dédiés au secteur de l'évènementiel et ne sont pas toutes présentes en France :

• Les certifications « ISO »

La norme **ISO 14001**, qui définit les exigences d'un système de management environnemental, était jusqu'à récemment la mieux représentée dans l'univers des centres de congrès et parcs des expositions français. Elle s'adresse aux entreprises et organisations de tous types. **ISO 50001** a été conçue pour aider les organisations de tous les secteurs à réduire la consommation d'énergie par l'instauration d'un système de management de l'énergie (SMÉ). **ISO 9001** est davantage une norme de management de la qualité, bien que la qualité fasse partie de la RSE.

• **Les certifications visant la partie bâtiment**, secteur particulièrement énergivore et polluant : la **certification française HQE** (Haute Qualité Environnementale) qui sert de cadre de référence pour évaluer la performance environnementale des bâtiments à usage tertiaire sur l'ensemble de leur cycle de vie ; **LEED**, programme de certification américain visant à promouvoir la Haute Qualité Environnementale des bâtiments en matière de construction et d'exploitation ; **BREEAM** (BRE Environmental Assessment Method), référentiel britannique qui concerne également la performance environnementale des bâtiments neufs et rénovés.

• La certification du tourisme durable

Green Globe, principale certification mondiale en matière d'exploitation et de gestion durables des voyages et du tourisme. Elle certifie des hôtels, centres de villégiature, attractions, centres de conférence (centre de congrès Alpach et Congrès Messe Innsbruck en Autriche, par exemple).

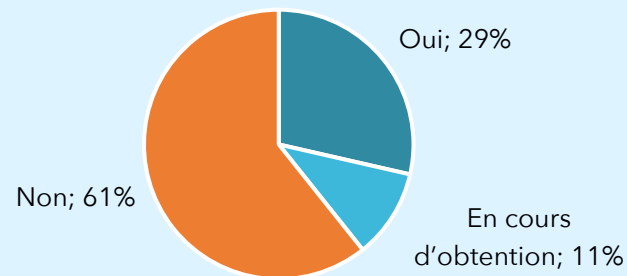


Données issues de l'enquête qualitative on-line menée au 1^{er} trimestre 2024 par Coach Omnium auprès de centres de congrès et parcs d'exposition de Province.

Disposez-vous d'un label / certification environnemental ?

4 établissements sur 10 sont certifiés Iso 20121 ou le seront prochainement.

L'autre label évoqué par 2 structures interrogées et qui vient en complément de la certification ISO 20121 : DID (Destination Innovante Durable).



Menez-vous une démarche environnementale / RSE dans la gestion du site ?

Près de 9 structures sur 10 disent mener une démarche environnementale / RSE. Les principales mesures prises relèvent :

- du choix de partenaires, sous-traitants engagés notamment de traiteurs, faisant échos à notre étude sur les tendances de la demande en MICE par les entreprises commanditaires* dont les exigences auprès des prestataires MICE portent essentiellement sur les approvisionnements (en restauration) en circuits courts,
- des solutions pour limiter les dépenses énergétiques (installation d'éclairage LED, contrôle de l'usage du chauffage et de la climatisation, réducteur de débit d'eau...), ce qui permet en outre de réaliser des économies,

Relativement peu de structures interrogées proposent le calcul du bilan carbone (près du tiers des entreprises organisatrices de MICE réalisent un bilan carbone de leurs événements d'après notre étude 2024 sur les tendances de la demande MICE*). Le recrutement de personnel en insertion reste marginal.



Quelles démarches ?

Choix de prestataires, sous-traitants et partenaires engagés	92 %
Solutions pour limiter les dépenses énergétiques	88 %
Proposition d'activités respectueuses de l'environnement	40 %
Utilisation d'énergie dite durable (solaire, géothermie...)	28 %
Calcul du bilan carbone de l'évènement	16 %
Personnel en insertion	12 %

* Les tendances de la demande en MICE - dossier 2024 : <https://coachomnium.com/bonus/dossier-mice-tourisme-daffaires-de-groupes/>

Exemples de sites engagés

• LILLE GRAND PALAIS

Une stratégie RSE a été formalisée sous l'intitulé « We Comeet ». Elle repose sur les 3 volets – environnemental, social et économique – et s'appuie sur 4 enjeux prioritaires :

Performance
énergétique

Émissions et énergie

Matières et déchets

Santé et sécurité au
travail & bien-être

Parmi les actions déployées :

- 100 % d'électricité décarbonée,
- Éclairage à 80 % LED,
- Développement du budget d'investissement rénovation du bâtiment,
- Partenariats solidaires,

- Collaboration avec des établissements d'aide par le travail,
- Charte de la diversité,
- Index Egapro 98/100 (2022),
- Implication du personnel à des challenges,
- ...

Lille Grand Palais est certifié Iso 20121 depuis 2022.

• CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

La Qualité et la RSE sont intégrées comme mode de management à la Cité des Congrès de Nantes depuis plus de 20 ans. Elle met en avant **10 engagements** pour un développement responsable :

1. **La Cité pour toutes et tous** en facilitant son accès y compris aux personnes en situation de handicap,
2. **Tout le bien-être est pour vous** : qualité des équipements et de l'accueil, qualité de vie au travail,...
3. **Ici, on se respecte** : la Cité s'engage contre les violences et comportements inappropriés,
4. **En route pour la mobilité durable** : partenariat avec la TAN et encouragement aux mobilités douces,
5. **Objectif sobriété** pour toutes les décisions d'investissements sur les équipements et l'infrastructure,
6. **Mangeons bien, mangeons mieux** à travers une alimentation saine et locale, la lutte contre le gaspillage alimentaire,
7. **Pour des achats responsables**,
8. **Moins de déchets plus d'avenir** via les 5R (refuser, réduire, réutiliser, rendre à la terre, recycler),
9. **Ici on dialogue** : la Cité accompagne ses clients dans l'organisation d'événement écoresponsable,
10. **L'éthique nous anime** : transparence et probité dans les relations avec les partenaires et clients.

La Cité des Congrès de Nantes est certifiée Iso 20121 et Charte Qualité et Développement Durable de France Congrès. C'est l'unique Palais des Congrès français, parmi 30 au monde, à avoir obtenu l'AIPC (Association Internationale des Palais des Congrès) Quality Standards niveau « Or ».



LES GESTIONNAIRES

*LES CENTRES DE CONGRÈS & PARCS
DES EXPOSITIONS FRANÇAIS*



Qui gère les Palais des Congrès & Parcs des Expositions ?

• LA GESTION PUBLIQUE

- Il s'agit essentiellement de régies, comme Le Majestic à **Chamonix** ou le Palais des Congrès **Le Touquet-Paris-Plage** qui ont une autonomie financière mais pas morale, ainsi que directement des collectivités (agglomération ou communes) tels que **Tarbes Expo Pyrénées Congrès**, le Palais des Congrès de **Digne-les-Bains** ou encore l'Espace Carat - Parc des Expos **Grand Angoulême**. Ce mode de gestion est plus choisi par des agglomérations ou communes de taille secondaire.

« La régie permet de mutualiser les moyens avec la ville, de créer des synergies, de construire une relation de confiance avec les élus », souligne Pierre La Bonté, directeur du Palais des Congrès du Touquet.

- Transparence vis-à-vis de la collectivité dans la gestion de la structure.
- Mutualisation des moyens, outils.



- Lourdeurs administratives : code des marchés publics, délibérations validées en conseil municipal (budget, tarifs...), etc.



• LA GESTION MIXTE

- Une grande partie des établissements de congrès et parcs des expositions sont gérés de manière mixte, ce qui est le cas de **la moitié des établissements interrogés** dans le cadre de notre enquête, via :
 - des EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) comme le Palais des Congrès Antipolis à **Antibes** ou le Centre Expo Congrès de **Mandelieu** qui réunissent aussi les Offices du Tourisme et des Congrès, ou encore le Palais des congrès et Parc des Expositions de **Perpignan** (actuellement un EPA qui passera EPIC au 1^{er} janvier 2025),
 - des sociétés d'économie mixte (SEM) comme la SEGEPEX (Société d'Économie Mixte de Gestion du Parc des Exposition du **Pays de Lorient**) ou la SEM Micropolis **Besançon**,
 - des Sociétés Publiques Locales (SPL) qui semblent être l'outil qui se développe le plus ces dernières années, tels que le Palais du Grand Large de **Saint-Malo** géré par la SPL Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel en charge de la promotion du territoire (Office de Tourisme) ou **Le Mans** Évènements qui gère le Palais des Congrès et le Parc des Expositions ou encore la toute dernière SPL **Dijon Bourgogne Events** créée en 2023 pour exploiter le Parc des Expositions et le Centre de Congrès de Dijon,
 - des Société Anonyme Publique Locale (SAPL) comme la SAPL Destination **Nancy** qui exploite le Parc des Expositions de Nancy et le Centré Prouvé.

« La gestion mixte est un bon compromis entre une exploitation publique qui implique trop de lourdeurs administratives et une gestion privée où il y a moins de proximité avec la collectivité », résume Jean-Pierre Derail, directeur d'exploitation du Palais des Congrès Antipolis.

Qui gère les Palais des Congrès & Parcs des Expositions ?

• LA GESTION MIXTE (SUITE)

- Ces modes de gestion mixte offrent plus de souplesse qu'une gestion assurée directement par la collectivité, tout en permettant à cette dernière de garder un œil et certaines prérogatives sur l'exploitation d'un outil qui participe au rayonnement et à la promotion du territoire et qui bien souvent lui appartient. Ces sociétés peuvent regrouper plusieurs établissements / structures de la collectivité, et notamment l'Office de Tourisme, facilitant l'organisation des événements (un seul interlocuteur pour les organisateurs).

« La gestion mutualisée de l'Office de Tourisme et du Centre de Congrès dans le cadre d'une SPL permet d'optimiser les ressources financières, comptables, humaines, marketing, et de créer des synergies », fait valoir Thomas Michard-Falchero, directeur d'exploitation du Palais des Congrès de Valence.

- Assure une cohérence dans les choix et orientations de la stratégie touristique de la collectivité et dans la promotion du territoire.
- Les profits (sous réserve qu'il y en aient) sont directement réinjectés dans le Centre de Congrès ou Parc des Expositions pour améliorer l'offre et servent donc à renforcer l'attractivité du territoire.

- Gestion qui relève de la comptabilité publique, ce qui implique certaines contraintes (mise en concurrence via appels d'offres, par exemple).
- Volonté politique de ne pas être trop agressif commercialement pour attirer des événements sur la destination => la rentabilité peut donc être plus difficile à atteindre.

• LA GESTION PRIVÉE

- La structure est alors gérée par une société privée via une DSP.
- Il peut s'agir de SA comme le World Trade Center **Marseille** créé il y a plus de 50 ans, de SNC (Société en Nom Collectif) comme **Mâcon Évènements** ou d'association comme **Auxerrexpo**. On retrouve dans cette catégorie des gros acteurs qui gèrent plusieurs sites de congrès et d'expositions, mais aussi des Arenas, des zéniths,... tels que GL Events, SPASS (cf. page suivante).

« La gestion sous DSP est efficace. Le secteur de l'évènementiel requiert une grande réactivité, ce que ce mode de gestion facilite », assure Béatrice Paul, directrice de Mâcon Évènements.

- La souplesse de gestion d'une société de droit privé => grande réactivité et adaptabilité.
- L'expertise de professionnels dédiés et expérimentés.
- La puissance du groupe (pour les gros acteurs) qui facilite la gestion et le développement commercial.

- Détachement de la collectivité dans la gestion de l'établissement, la société étant toutefois encadrée par un contrat de DSP.

Qui gère les Palais des Congrès & Parcs des Expositions ?

• LES PRINCIPAUX ACTEURS PRIVÉS

- **GL Events**, créé en 1978, est une entreprise spécialisée dans l'évènementiel à travers **3 grands pôles** :
 - *GL events Live* qui regroupe l'ensemble des métiers de l'évènementiel corporate, institutionnel et sportif pour apporter des solutions clés en main, du conseil et la mise en œuvre d'évènements.
 - *GL events Exhibitions* qui pilote et anime 103 évènements et salons propriétaires.
 - *GL events Venues* qui gère le réseau de 57 sites évènementiels (centres de congrès, parcs d'expositions, salles de spectacles et halles multifonctionnelles) implantés en **France (38 sites)** et à l'international. Parmi eux, Mégacité à Amiens, Maison de la Mutualité et Palais Brongniart à Paris et les parcs des expositions de Metz, Toulouse, Strasbourg, ainsi que le dernier CO'Met à Orléans. GL Events est certifié ISO 14001, ISO 20121 et ISO 9001. GL Events est partenaire officiel des Jeux Olympiques Paris 2024.
- Créé en 2008, **Viparis** est un gestionnaire de sites de congrès et d'expositions détenu par la filiale de la CCI Paris - Île-de-France et du groupe Unibail-Rodamco. Il déploie ses activités autour de **3 missions majeures** : la gestion d'actifs immobiliers, la location d'espaces et la gestion opérationnelle des manifestations et l'accueil des publics. Viparis est opérateur de **12 sites en Île-de-France** : *l'Espace Champerret, la Cité de l'Histoire à l'Espace Grande Arche, l'hôtel Salomon de Rothschild, Jam Capsule, les salles du Carrousel, la Serre, le Palais des Congrès d'Issy, le Palais des Congrès de Paris, Paris Expo Porte de Versailles et son Paris Convention Centre, le Parc des Expositions de Paris-Le-Bourget, le Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte, le CNIT Forest*. L'ensemble des sites Viparis sont certifiés ISO 20121. Viparis est partenaire officiel des Jeux Olympiques Paris 2024.
- **Châteauform** a été créé en 1996 sous la forme « *les maisons du séminaire* » pour proposer des lieux au vert comme à la maison. L'entreprise s'est ensuite développée sur d'autres produits : City Châteauform (maisons en ville pour des journées d'études), Campus Châteauform (des lieux grands formats pour accueillir des plus grandes équipes), Inside (pour organiser des évènements Châteauform chez les clients), Events (des lieux évènements pour des évènements sur mesure). Châteauform regroupe 65 sites, dont **44 en France**. Outre les maisons et châteaux dédiés aux séminaires, il exploite également des grands sites : *la Salle Wagram, les Docks de Paris, le Palais des Congrès Paris Saclay, le 28 Georges V*. L'ensemble des activités de Châteauform en France est certifié Iso 20121.
- **S-PASS TSE** gère et anime depuis plus de 30 ans des équipements à vocation culturelle, sportive, évènementielle et économique en tant que concessionnaire par délégation de service public. Le groupe exploite **21 salles en France**, surtout des zéniths, arenas, salles de spectacles et salles multifonctionnelles telles qu'*Antarès au Mans* ou *Le Phare à Chambéry*, mais aussi *le Carré des Docks au Havre*. L'ensemble des sites S-Pass TSE sont certifiés Iso 9001 et seront certifiés Iso 20121 en 2024.



ENQUÊTE AUPRÈS DES EXPLOITANTS

*LES CENTRES DE CONGRÈS & PARCS
DES EXPOSITIONS FRANÇAIS*



Coach Omnium, société d'études marketing et économiques spécialisée dans le tourisme d'affaires / MICE depuis plus de 30 années, a réalisé une étude exclusive sur **les tendances d'activité des centres de congrès et parcs des expositions implantés en Province.**

Il existe en effet peu de données sur leur activité, alors que la CCI de Paris Ile-de-France publie annuellement des données sur les centres d'exposition et de congrès franciliens.

Mode opératoire : enquête qualitative on-line menée au premier trimestre 2024 et portant sur l'année 2023. Elle développe une analyse sur les tendances du marché et sur les évolutions par rapport aux résultats d'études précédentes menées par Coach Omnium en 2014, 2018 et 2020 auprès des mêmes cibles.

Une trentaine de répondants représentant 35 sites ont participé avec une bonne répartition géographique, ce qui permet de dégager des tendances assez fiables.

Cette enquête est anonyme et les réponses sont livrées en globalité.

Nous nous intéressons à l'activité des **événements professionnels (MICE)**, sachant que ces sites reçoivent également des spectacles, manifestations culturelles et sportives, concours,... qui peuvent représenter une part importante de leur activité.



Coach Omnium a édité en avril 2024 sa 31^{ème} enquête **annuelle qualitative** en partenariat avec le Groupe 1001Salles.com, sur l'évolution de la demande en tourisme d'affaires / MICE en France & sur les tendances du marché.

Cette enquête porte sur les entreprises (TPE-PME et grandes entreprises) françaises et étrangères établies en France.

<https://coachomnium.com/wp-content/uploads/2024/04/MICE-2024.Livret-entreprises.V3.pdf>

• LES ESSENTIELS DANS LES TENDANCES



Près de la moitié des structures ont reçu **moins de 100 manifestations**, part qui ne cesse de croître depuis 10 ans.



Les manifestations de **moins de 500 participants** sont les plus communément accueillies.



Plus de la moitié des structures observent une hausse du nombre d'événements entre 2022 et 2023 et plus de 4 sur 10 **pronostiquent une hausse en 2024**.



L'origine des manifestations est en premier lieu **départementale**, puis régionale.



Les **foires / salons** et **AG / conventions** sont les premières typologies de manifestations reçues, les spectacles / concerts se plaçant en 2^{ème} pour 1/3 des sites.



La durée moyenne des manifestations est de **1 à 2 jours**, rarement davantage.



Mars, juin, octobre et novembre restent les mois de forte activité depuis 10 ans.



Les principales évolutions constatées ces dernières années :



Poids croissant des intermédiaires (agences, PCO).

1. **Raccourcissement des délais de réservation** ; pas plus d'un an à l'avance concernant les grandes manifestations (>200 participants).



Le Top 3 des secteurs d'activités commanditaires reste inchangé depuis 10 ans : **fédération/association, banque/assurance et administration**.

2. **Directives plus fortes en matière de RSE / développement durable** dans l'organisation des événements.

3. **Réductions de budgets**.

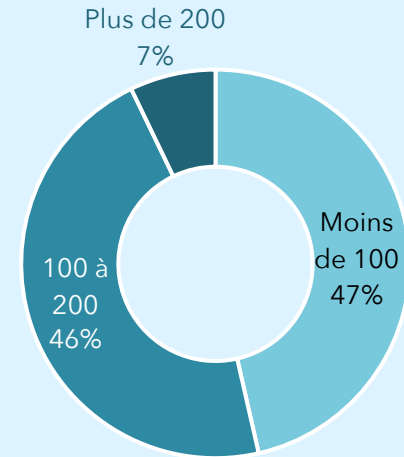
• VOLUME DE MANIFESTATIONS ACCUEILLIES

Combien de manifestations avez-vous accueilli en 2023 ?

La part des centres de congrès et parcs des expositions ayant accueilli moins de 100 manifestations au cours de l'année 2023 n'a cessé de progresser ces 10 dernières années, passant de 29 % en 2014 à 39 % en 2017 pour atteindre 47 % en 2023.

Mais, rappelons que le Covid est passé par là et que l'offre s'est renforcée (cf. première partie) répartissant la demande entre plus de sites.

Le nombre de manifestations accueillies ne donne pas d'indication sur leur taille. Aussi, les sites recevant le plus d'évènements ne sont pas forcément les plus gros en termes de capacité.



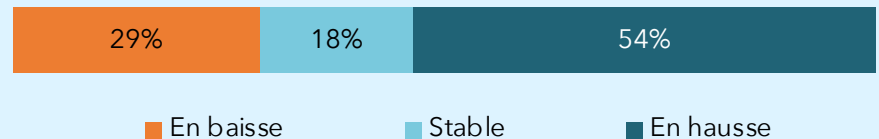
Quelle évolution ?

Plus de la moitié des sites interrogés ont observé une hausse du nombre d'évènements accueillis comparée à 2022, année encore impactée par le Covid.

Plus étonnant, près d'1 site sur 3 parle de baisse du volume des manifestations reçues.

Pour 2024, le pronostic à la hausse se poursuit, même s'il concerne moins de sites au profit d'une plus grande stabilité.

En 2023 par rapport à 2022



Pour 2024



• TYPOLOGIE DES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES

Quels types de manifestation avez-vous reçu en 2023 ? (classement)

Les foires / salons constituent le premier ou le deuxième type de manifestations accueillies par la moitié des structures interrogées, vocation première des parcs des expositions.

Les conventions et AG, souvent organisés par des entreprises, sont, au final, **mieux représentés que les congrès** organisés par des associations ou sociétés savantes, et moins communs.

Les spectacles et concerts constituent une cible non négligeable des palais des congrès et parcs des expositions, la 2^{ème} pour près du tiers d'entre eux.

Notons également la diversification des cibles vers les **séminaires**, voire les journées d'études, les établissements mettant ainsi à profit leurs plus petits espaces de réunions.

Parmi les 4 premières cibles des parcs des expositions et palais des congrès ressortent les **concours** qui requièrent pour certains de très grandes capacités d'accueil, mais aussi des expositions et des manifestations locales (soirée associative, loto...).

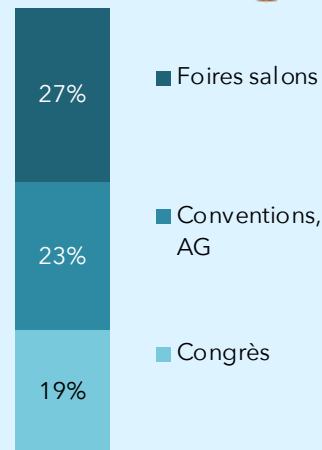
Les intermédiaires

Plus de 60 % des manifestations sont organisées en direct avec le client final pour 8 établissements sur 10.

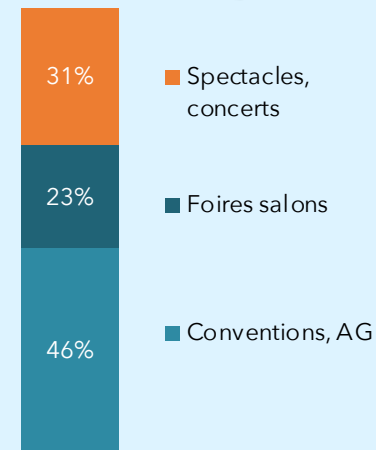
Le recours à des intermédiaires tend néanmoins à se développer puisqu'en 2017, les répondants estimaient que 80 % des manifestations étaient traitées en direct.

Les intermédiaires sont très majoritairement des agences (pour 9 établissements sur 10), mais aussi des PCO (pour un tiers), des venues finders (2 sur 10) et plus rarement des bureaux des congrès qui gèrent effectivement plutôt la partie hébergements, transports, animations...

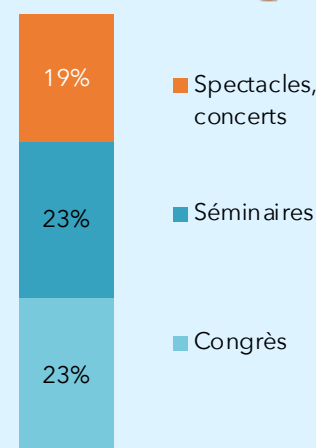
1



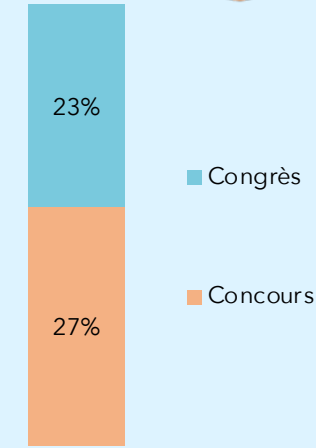
2



3



4

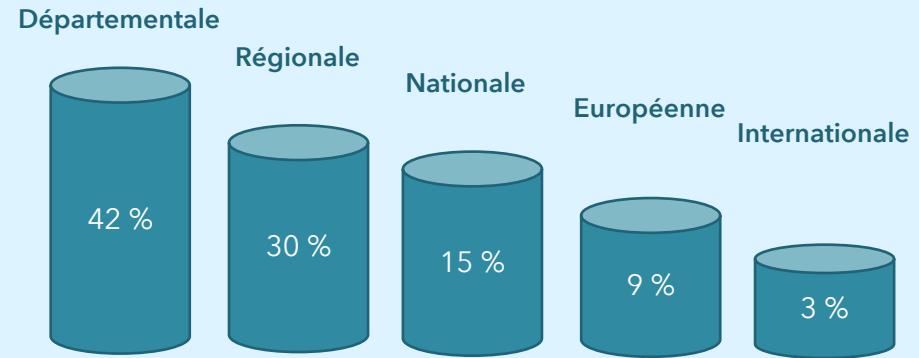


• ENVERGURE ET CAPACITÉ DES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES

Quelle est la 1^{ère} envergure des manifestations professionnelles accueillies ?

La première envergure des manifestations professionnelles reçues est départementale pour plus de 4 établissements de congrès et d'expositions sur 10, puis régionale. Au final, seules 15 % des structures interrogées accueillent majoritairement des événements professionnels d'envergure nationale.

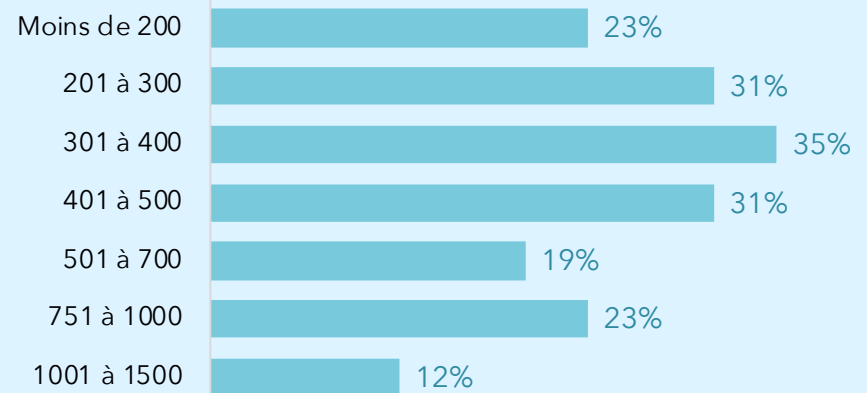
Si les 2/3 des établissements attirent des événements rassemblant des participants européens et/ou internationaux, ces derniers représentent moins de 5 % de leur activité (en volume de manifestations) pour la moitié d'entre eux et entre 10 et 20 % pour un tiers. Les rares à en attirer davantage sont implantés dans une grande métropole ou sur la Côte d'Azur. Et bien sûr à Paris.



Quel est le nombre moyen de participants ?

La majorité des établissements accueillent des événements regroupant moins de 500 participants.

Finalement peu de structures reçoivent régulièrement des manifestations au-delà de 1.000 participants et cela concerne essentiellement des congrès.



Plusieurs réponses possibles

445 participants accueillis en moyenne en 2022 dans le cadre d'événements d'entreprise et d'institution dans les centres de congrès et parcs des expositions.

Données Event Data Book 2023-2024 Unimev

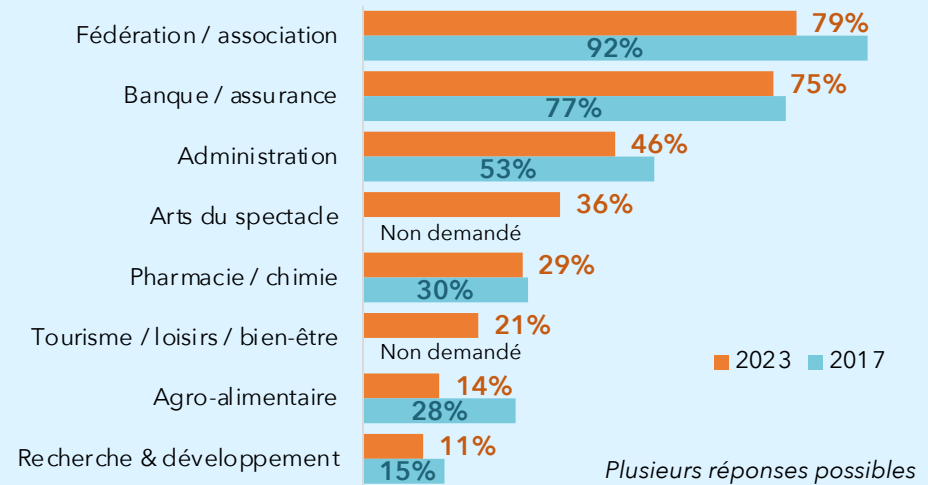
• SECTEURS D'ACTIVITÉ DES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES

Quels sont les principaux secteurs d'activité des donneurs d'ordre?

Le top 3 des secteurs d'activité commanditaires de manifestations reste inchangé depuis 2017 et même depuis 2004. Et le classement est également identique : Fédération / association en 1^{er}, banque / assurance en 2^{ème} et administration en 3^{ème}.

Le secteur des *arts du spectacle*, que nous n'avions pas fait apparaître dans les réponses en 2017, est logiquement bien positionné, une grande partie des établissements de congrès et d'exposition accueillant des spectacles et concerts.

Le tourisme / loisirs / bien-être fait son apparition, ces thématiques étant prégnantes dans la société et ces marchés pesant de plus en plus lourd.

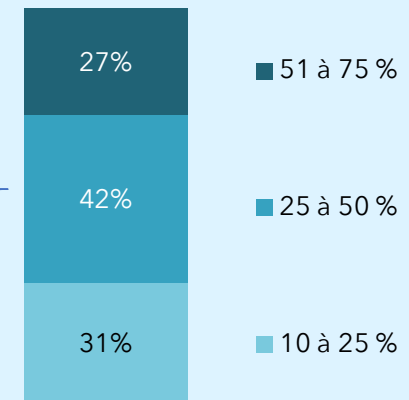


Les clientèles habituées représentent quelle part des manifestations ?

La clientèle habituée constitue une partie non négligeable de l'activité des centres de congrès et parcs des expositions, entre 25 et 50 % pour 4 établissements sur 10 et plus de 50 % pour près de 3 sur 10.

Comme nous l'avions observé en 2017, tous fonctionnent avec un minimum de clients habitués, à commencer par les locaux (associations, administration...).

Lire : pour 27 % des structures interrogées, entre 51 et 75 % des événements accueillis sont commandés par des clientèles habituées.



• DURÉE ET SAISONNALITÉ DES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES

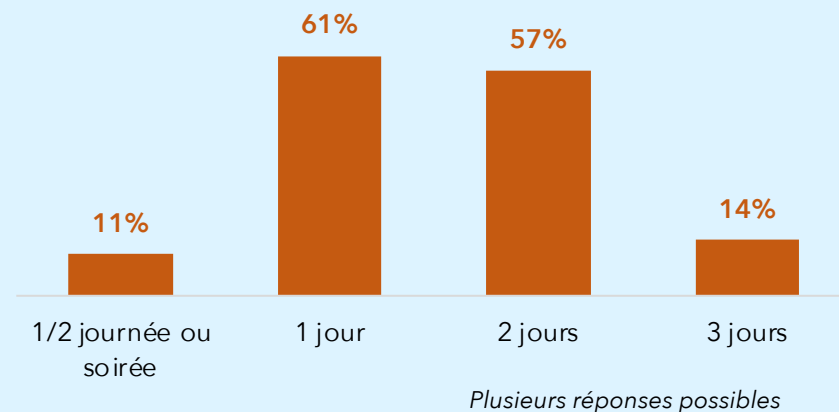
Quelle est la durée moyenne des manifestations professionnelles accueillies ?

La durée moyenne est sans surprise comprise entre 1 et 2 journées. Aucun établissement n'a coché une durée moyenne supérieure à 3 jours car les événements plus longs restent exceptionnels.

En revanche, les manifestations s'étalant sur un court laps de temps (demi-journée ou soirée) tendent à progresser (concernant seulement 2 % des structures en 2017).

1,6 jour = durée moyenne en 2022 des événements d'entreprise et d'institution accueillis dans les centres de congrès et parcs des expositions.

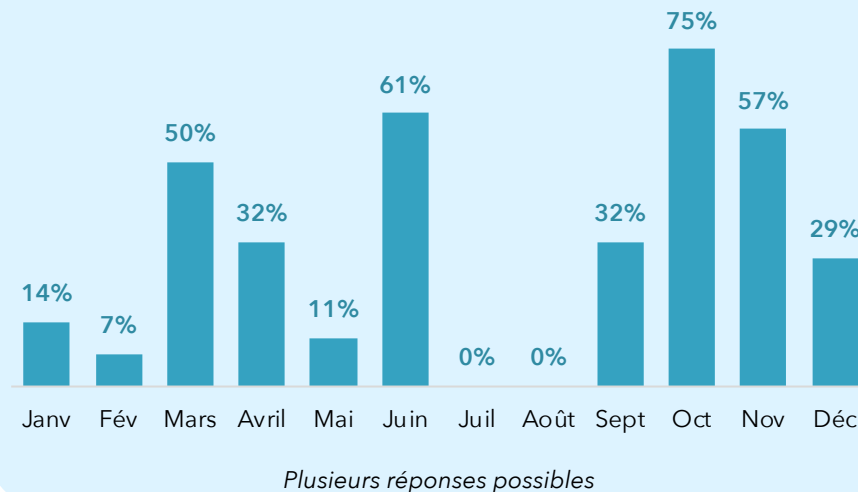
Données Event Data Book 2023-2024 Unimev



Quels sont les mois de plus forte activité ?

La saisonnalité de l'événementiel professionnel n'a pas évolué au cours de ces 10 dernières années : mars, juin, octobre, novembre restent les mois de prédilection.

Février, avril/mai et juillet/août qui couvrent des périodes de vacances scolaires et de ponts sont les périodes pour lesquelles les centres de congrès et parcs d'exposition accueillent moins de manifestations professionnelles. Octobre avec les vacances de Toussaint fait exception.



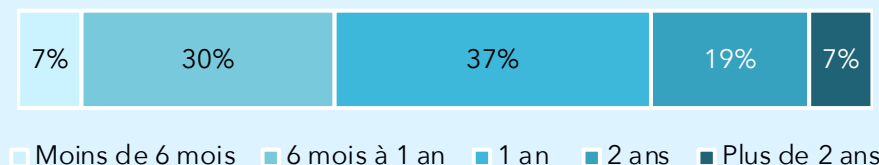
• ANTICIPATION ET ÉVOLUTIONS DANS LES MANIFESTATIONS

Combien de temps à l'avance sont réservées les grandes manifestations* ?

Un an maximum à l'avance pour 3/4 des établissements interrogés. Ce qui peut paraître court pour organiser un événement réunissant plus de 200 participants et tend à se raccourcir ; ils étaient un quart d'exploitants à évoquer des délais inférieurs à un an en 2017.

Les réservations anticipées sur 2 ans, voire davantage, concernent surtout des gros salons et congrès.

* Manifestations > 200 participants



Quelles évolutions avez-vous constaté ces dernières années ?

Faisant écho à notre point précédent, près de 8 structures sur 10 constatent un **raccourcissement des délais de réservation**.

Dans la lignée des enjeux sociétaux, la dimension **RSE / développement durable** fait dorénavant partie des modes de fonctionnement des entreprises commanditaires de MICE qui l'intègrent logiquement à leurs événements.

Enfin la **réduction des budgets** apparaît également dans le top 3 des évolutions constatées, ce qui se traduit davantage par une **réduction de la durée des manifestations** (constatée par 36 % des structures interrogées) que comme une diminution du nombre de participants (18 % seulement).

Une attention soutenue est encore portée aux conditions d'annulation et de report, conséquence directe du Covid.

Réduction des délais de réservation	79 %
Directives plus fortes en matière de RSE / développement durable dans l'organisation des événements	61 %
Réduction des budgets	54 %
Réduction de la durée des manifestations	36 %
Attention soutenue aux conditions d'annulation / report	32 %
Augmentation du nombre d'évènements	29 %
Demandes accrues en outils digitaux	21 %
Réduction du nombre de participants	18 %
Augmentation du nombre de participants	14 %

Plusieurs réponses possibles

Coach omnium

*Société d'études & de conseil spécialisée dans le
tourisme, les MICE & l'hôtellerie depuis 1991*

73 rue de Vaugirard – 75006 Paris

Tél. : 01 88 80 38 18

www.coachomnium.com

